



Syndicat des Producteurs
de Films d'Animation

Le SPFA se félicite de l'adoption de la réforme du COSIP Animation par le Conseil d'administration du CNC

Le Conseil d'administration du Centre National du Cinéma et de l'image animée a adopté hier la réforme du COSIP Animation après plusieurs mois de travaux et de discussions.

Le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation tient à faire part de sa profonde satisfaction suite à cette adoption et remercie la Présidente du CNC et ses équipes pour leur engagement déterminé et constant en faveur de l'industrie française de l'animation.

Cette réforme entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain, concomitamment à celle du crédit d'impôt adoptée en décembre 2014 par le Parlement et validée par la Commission européenne.

Elle va permettre aux producteurs, qui ne l'avaient pas encore fait, d'envisager une relocalisation massive de leurs productions sur le territoire français et de soutenir ainsi l'emploi sur le territoire national.

Cette réforme va également permettre de mieux accompagner les risques pris par les producteurs en matière de création originale.

Le soutien sans faille du CNC et du Gouvernement permet de consolider une industrie d'excellence, reposant sur une formation de très haut niveau avec des écoles parmi les plus prestigieuses du monde, une maîtrise technologique de premier plan, un tissu de producteurs dynamiques exportant les séries françaises d'animation français partout dans le monde et un maillage de studios créatifs présents sur l'ensemble du territoire français.

Le SPFA souhaite désormais qu'une profonde réforme du soutien au cinéma puisse être conduite, prenant en compte les spécificités des longs métrages d'animation, en vue de disposer d'un soutien aussi puissant et structurant qu'en matière de production audiovisuelle.

Paris, le 27 novembre 2015

Contact : Stéphane Le Bars, Délégué Général - 06 60 23 53 96 / s.lebars@spfa-france.fr